



**Vous vivez avec un Covid Long et avez plus de 18 ans ?
Vous résidez en régions Bretagne ou Occitanie ?**

**L'Association #AprèsJ20 Covid Long France souhaite
recueillir votre expérience et faire entendre votre voix !**

L'Association #AprèsJ20 Covid Long France souhaite **faire entendre la voix des patients** sur leurs parcours de soins à l'aide d'un **questionnaire en ligne**, composé en partie de questions ouvertes. Pour mener à bien ce projet, l'association a fait appel à la société EntendsMoi, spécialisée dans le recueil et l'analyse des retours d'expériences vécues par les patients, avec la garantie d'un traitement anonyme dans le strict respect des données (RGPD).

Le questionnaire, fruit d'une co-construction avec plusieurs patients partenaires de l'association, a notamment pour objectif **d'établir un état des lieux de la prise en charge du Covid Long dans ces deux régions, et de proposer des pistes d'amélioration pour faciliter le diagnostic, améliorer le parcours et la qualité des soins, et renforcer l'accompagnement social.**

D'abord réalisée dans les régions Bretagne et Occitanie, l'étude pourrait préfigurer la mise en place d'un baromètre national annuel, destiné à soutenir le pilotage de l'évolution des parcours de soins des personnes atteintes de Covid Long.

L'étude ne s'adresse qu'aux adultes pour des raisons réglementaires. L'association n'oublie pas pour autant les enfants et adolescents, également touchés par le Covid Long, et fera son maximum pour qu'une étude similaire leur soit également consacrée.

Nous avons besoin de vous

pour partager votre expérience et diffuser ce questionnaire le plus largement possible autour de vous, afin que toutes les personnes concernées puissent y contribuer.

**Le questionnaire est [en ligne ici](#)
ou sur le site de l'association www.apresj20.fr
(rubrique Recherche > Études : appel à participation).**

L'Association #AprèsJ20 Covid Long France, créée dès octobre 2020 par des patients, œuvre à la reconnaissance du Covid Long et à l'amélioration de la prise en soins et de l'accompagnement des personnes touchées (adultes, enfants et adolescents). Elle travaille, depuis sa création, en partenariat avec le ministère de la Santé et du Travail, la Caisse nationale de l'Assurance Maladie, la Haute Autorité de santé, les agences régionales de santé et autres parties prenantes.

Cette étude a été rendue possible grâce au soutien financier de la Caisse nationale de l'Assurance Maladie, au concours des agences régionales de santé Bretagne et Occitanie et à la participation de professionnels de santé.